

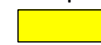

Détail du coût de la carte de pêche 2020 dans le Bas-Rhin

Libellé de la carte	Conditions d'acquisition et périodes de validité	Statut du pêcheur	Nb de lignes autorisées DOMAINE PRIVE (selon réciprocité et règlement intérieur)	Nb de lignes autorisées DOMAINE PUBLIC	Répartition des cotisations 2020				Total du coût de la carte 2020
					Cotisations statutaires		Part groupement URNE	CPMA + RMA	
					Part AAPPMA	Part FDAAPPMA 67			
Personne majeure	Personnes de + 18 ans* Validité : annuelle, de la date d'achat au 31/12	Membre actif	1 ligne en 1 ^{ière} cat. 4 lignes en 2 ^{ième} cat.	2 lignes en 1 ^{ière} cat. 4 lignes en 2 ^{ième} cat.		27.80 €	0 €	36.20 €	
Interfédérale Personne majeure URNE	Personnes de + 18 ans* Validité : annuelle, de la date d'achat au 31/12	Membre actif			**	27.80 €	Part variable	36.20 €	100 €
Personne mineure	Personnes de 12 à 18 ans* Validité : annuelle, de la date d'achat au 31/12	Membre actif				5.30 €	0 €	2.70 €	
Découverte femme	Réservée aux femmes Validité : annuelle, de la date d'achat au 31/12	Membre actif	1 ligne en 1 ^{ière} cat. 1 ligne en 2 ^{ième} cat.		10.15 €	10.65 €	0 €	14.20 €	35 €
Découverte -12 ans	Enfants âgés de moins de 12 ans* Validité : annuelle, de la date d'achat au 31/12	Membre non actif			5.50 €	0 €	0 €	0,5 €	6 €
Hebdomadaire	Personnes de + 18 ans* Validité : 7 jours consécutifs au choix entre le 01/01 et le 31/12	Membre non actif	1 ligne en 1 ^{ière} cat. 4 lignes en 2 ^{ième} cat.	2 lignes en 1 ^{ière} cat. 4 lignes en 2 ^{ième} cat.	13.70 €	6.30 €	0 €	13.00 €	33 €
Journalière	Tout âge Validité : 1 jour au choix entre le 01/01 et le 31/12	Membre non actif				6.00 €	0 €	3.90 €	

* Au 1^{er} janvier de l'année en cours.

** Montant maximum 20€. Si inférieur ou égal à 20€, le montant de la cotisation associative doit être égal à celui de la part AAPPMA Personne majeure.

*** Carte à prix fixe national. Montant imposé par la FNPF.

 Tarifs fixé par l'AAPPMA.
 Tarif fixé par la Fédération Nationale